

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 5 février à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 30 janvier 2025 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 28
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 30

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Dominique MARIE, Yves CHEDEVILLE, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Pierre SALLIOT a donné pouvoir à Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT a donné pouvoir à Nicolas BARAY, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER.

Étaient absents excusés : Véronique BOUÉ, Edith LANGLOIS, Christian VENGEONS, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Patrick SAINT-LO, David PICCAND, Yves PIET, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20250205-4 : ST_SDEC ENERGIE_COMPETENCE ELAIRAGE PUBLIC : ETAT CONTRADICTOIRE

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Pré Bocage Intercom a décidé de transférer au SDEC ENERGIE la compétence éclairage public par délibération du 5 février 2020.

Le transfert sera effectif, après approbation d'un état contradictoire du patrimoine entre la Communauté de Communes Pré Bocage Intercom et le SDEC ENERGIE.

Le syndicat a transmis les éléments des installations concernées nécessaires à la valorisation du patrimoine.

Le montant de 290 909,67 €, estimé par le SDEC ENERGIE doit être comparé à celui figurant à l'inventaire de la Communauté de Communes Pré Bocage Intercom au titre de l'éclairage public pour 290 909,67 €

Il est proposé la répartition suivante :

Valorisation des foyers	279 059.67 €
Valorisation des armoires	11 850.00 €
Total valorisation	290 909.67 €

L'état contradictoire est disponible sur l'espace élus.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Christine SALMON, Lydie OLIVE et Nicolas BARAY) décide :

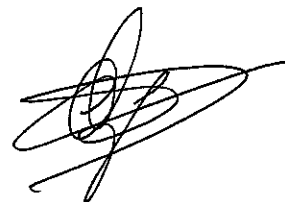
- **D'APPROUVER** l'état contradictoire
- **D'APPROUVER** le montant proposé par le SDEC ENERGIE et retient comme valeur du patrimoine éclairage public le montant de 290 909,67 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY





Transfert de la compétence ECLAIRAGE PUBLIC

Patrimoine de la commune de CC PRE BOCAGE INTERCOM

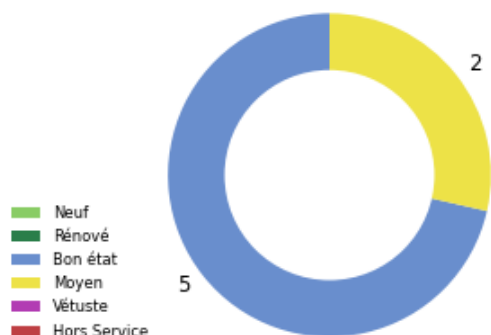
Sommaire

- 1 - Vue d'ensemble du patrimoine de la collectivité
- 2 - Liste des installations
- 3 - Etat des installations
- 4 - La valorisation du patrimoine

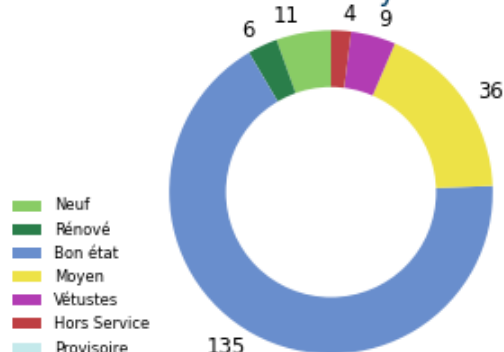
1 - Vue d'ensemble du patrimoine de la collectivité

Vue d'ensemble de votre patrimoine d'éclairage public au 1er janvier 2024

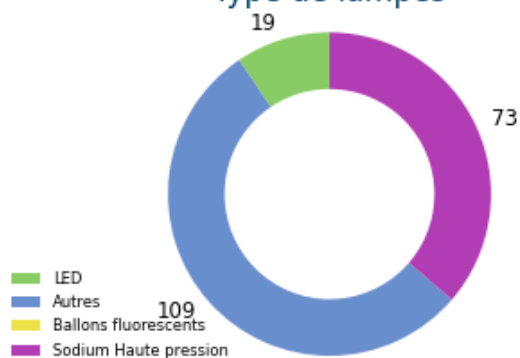
Etat des armoires



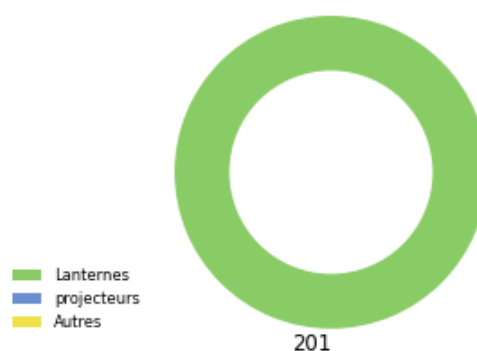
Etat des foyers



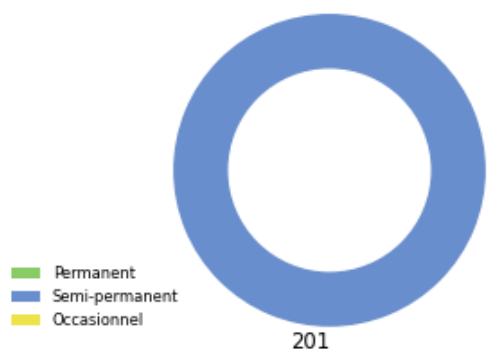
Type de lampes



Type de luminaires



Fonctionnement des foyers



2 - Liste des installations

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250205-20250205-4_DEL-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

N°	Localisation	Nom armoire	Etat	Puiss. inst. (W)
21	AUNAY SUR ODON	ZA - ROUTE DE VILLERS	BON	300
20	CAUMONT L'EVENTE	ZA ROUTE DE CAUMONT	BON	1050
04	COULVAIN	ZA ECO 5	MOYEN	2184
16	VILLERS BOCAGE	ZAC SUD EST	MOYEN	3825
20	VILLERS BOCAGE	ZA LA COUR AU MARCHAND	BON	4637
21	VILLERS BOCAGE	ZA LA COUR AU MARCHAND 1	BON	8497
31	VILLERS BOCAGE	ESPACE ASSOCIATIF	BON	370

Total pour la collectivité : 7 armoires pour une puissance cumulée de 20.9 kW et 201 foyers

3 - Etat des installations

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250205-20250205-4_DEL-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Etat des installations issu du dernier compte-rendu de la surveillance des installations

N°	Localisation	Nom armoire	Anomalie constatée
21	AUNAY SUR ODON	ZA - ROUTE DE VILLERS	aucune (05/06/2023)
20	CAUMONT L'EVENTE	ZA ROUTE DE CAUMONT	aucune (16/02/2023)
04	COULVAIN	ZA ECO 5	aucune (30/01/2023)
16	VILLERS BOCAGE	ZAC SUD EST	aucune (11/10/2023)
20	VILLERS BOCAGE	ZA LA COUR AU MARCHAND	aucune (11/10/2023)
21	VILLERS BOCAGE	ZA LA COUR AU MARCHAND 1	aucune (11/10/2023)
31	VILLERS BOCAGE	ESPACE ASSOCIATIF	aucune (11/10/2023)

4 - La valorisation du patrimoine

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250205-20250205-4_DEL-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Référentiel des valeurs par type d'appareils et par état (y compris support et réseaux)

Type d'ouvrage	Valeur de construction
Lanterne de style sur candélabre	3 050 €
Lanterne de style sur façade	1 700 €
Lanterne de style sur poteau	1 200 €
Lanterne sur candélabre	2 870 €
Lanterne sur façade	1 300 €
Lanterne sur poteau	800 €
Projecteur sur candélabre	3 000 €
Projecteur au sol	1 715 €
Projecteur sur façade	1 400 €
Projecteur sur poteau	935 €
Bornes	2 970 €
Armoire sur socle	4 000 €
Armoire sur poteau	2 500 €
Projecteur leds sur candélabre	3 320 €
Projecteur leds au sol	2 200 €
Projecteur leds sur façade	1 660 €
Projecteur leds sur poteau	1 360 €

N°	Localisation	Type	Date de pose	Age	1/30	Valeur calculée
21	AUNAY SUR ODON	Armoire sur socle	30/01/2013	10	133.33	2 666.67 €
20	CAUMONT L'EVENTE	Armoire sur socle	29/03/2010	13	133.33	2 266.67 €
04	COULVAIN	Armoire sur socle	01/06/1999	24	133.33	800.00 €
16	VILLERS BOCAGE	Armoire sur socle	01/01/1998	26	133.33	533.33 €
20	VILLERS BOCAGE	Armoire sur socle	11/01/2008	15	133.33	2 000.00 €
21	VILLERS BOCAGE	Armoire sur socle	11/01/2008	15	133.33	2 000.00 €
31	VILLERS BOCAGE	Armoire sur poteau	01/05/2012	11	83.33	1 583.33 €

Total pour la collectivité : 7 armoires pour une valorisation de 11 850.00 €

N° Arm	Localisation	Quantité	Type	Date de pose	Age	1/30	Valeur calculée
01	AUNAY SUR ODON	7	Lanterne sur candélabre	31/01/2014	9	95.67	14 063.00 €
21	AUNAY SUR ODON	2	Lanterne sur candélabre	28/07/2008	15	95.67	2 870.00 €
20	CAUMONT L'EVENTE	7	Lanterne sur candélabre	29/03/2010	13	95.67	11 384.33 €
04	COULVAIN	8	Lanterne sur candélabre	01/06/1999	24	95.67	4 592.00 €
04	COULVAIN	8	Lanterne sur candélabre	01/01/2008	16	95.67	10 714.67 €
04	COULVAIN	5	Lanterne sur candélabre	01/06/2009	14	95.67	7 653.33 €
04	COULVAIN	3	Lanterne sur candélabre	24/11/2022	1	95.67	8 323.00 €
04	VILLERS BOCAGE	8	Lanterne sur candélabre	01/01/2000	24	95.67	4 592.00 €
04	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	04/02/2003	20	95.67	956.67 €
04	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	24/03/2006	17	95.67	1 243.67 €
04	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	25/08/2017	6	95.67	2 296.00 €
16	VILLERS BOCAGE	23	Lanterne sur candélabre	01/01/1998	26	95.67	8 801.33 €
16	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	04/03/2002	21	95.67	861.00 €
16	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	24/09/2004	19	95.67	1 052.33 €
16	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	31/05/2023	0	95.67	2 870.00 €
20	VILLERS BOCAGE	3	Lanterne sur candélabre	01/01/1998	26	95.67	1 148.00 €
20	VILLERS BOCAGE	31	Lanterne sur candélabre	11/01/2008	15	95.67	44 485.00 €
20	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	07/02/2022	1	95.67	2 774.33 €
20	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	31/05/2023	0	95.67	2 870.00 €
21	VILLERS BOCAGE	71	Lanterne sur candélabre	11/01/2008	15	95.67	101 885.00 €
21	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	18/06/2021	2	95.67	2 678.67 €
21	VILLERS BOCAGE	12	Lanterne sur candélabre	01/04/2022	1	95.67	33 292.00 €
31	VILLERS BOCAGE	3	Lanterne sur candélabre	01/05/2012	11	95.67	5 453.00 €
31	VILLERS BOCAGE	1	Lanterne sur candélabre	31/05/2016	7	95.67	2 200.33 €

Total pour la collectivité : 201 foyers pour une valorisation de 279 059.67 €

Valorisation totale

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250205-20250205-4_DEL-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Valorisation des foyers	279 059.67 €
Valorisation des armoires	11 850.00 €
Total valorisation	290 909.67 €